

<https://www.pouruneconstituante.fr/spip.php?article237>



# OGM : les Français(es) vont-ils enfin en avoir gros sur la patate ?

- La démocratie : un enjeu - La démocratie face aux défis - La constituante face à l'Union européenne -



Date de mise en ligne : jeudi 4 mars 2010

---

Copyright © ASSOCIATION POUR UNE CONSTITUANTE - Tous droits

réservés

---

La multinationale BASF a reçu l'autorisation de la Commission européenne de cultiver une pomme de terre génétiquement modifiée. Bruxelles a aussi accepté la commercialisation dans l'U.E. de trois variétés de maïs transgéniques de la firme Monsanto, des dérivés du MON 863, selon un communiqué de l'exécutif européen. La Commission européenne n'avait plus donné son feu vert à une culture OGM depuis 1998 et le maïs OGM de Monsanto, le MON 810.

Il faut rappeler que contrairement à ce qui est relayé par nos "grands médias" et par certains professionnels de la politique -*en particulier un mangeur de Mc Do-*, la France n'a pas le choix de sa politique environnementale [1].

Tridi 13 Ventôse an CCXVIII

---

[1] [OGM : le Parlement français s'exécute.](#)